

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 33/2020

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/09/2020
 Reçu en préfecture le 11/09/2020
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20200611-2020DELIB33-DE

DATE DE CONVOCATION : 04/06/2020	L'an deux mil vingt le onze juin à vingt heures,
DATE D’AFFICHAGE : 11/06/2020	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 24</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 3</i> <i>Absents excusés : 0</i> <i>Absents : 0</i> <i>Exclus : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONTET Jean-Pierre, PETRUZZELLI Alicia, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, LAFRANCE Christian, DEVAUX Cloé, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, ATAR Nathalie, GRISEY David, FRANÇOIS Claudine. <i>Étaient représentés :</i> REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, BEDEZ Christian.
OBJET : <i>Désignation des délégués à l'Association de Gestion des Actions Socio-Culturelles (AGASC)</i>	<i>Procurations données :</i> REBOUH Mehdi a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick, BEDEZ Christian a donné procuration à DURY Bernard.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Jean-Pierre LOUYS est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner trois délégués à l'Association de Gestion des Actions Socio-Culturelles (AGASC).

Après en avoir délibéré, il est procédé au vote :

Candidats proposés par Madame le Maire	Candidats proposés par l'opposition	Représentants élus
LOUYS Jean-Pierre MANGE Mylène DEVAUX Cloé		LOUYS Jean-Pierre MANGE Mylène DEVAUX Cloé
27 Pour – 0 Contre – 0 Abstention		

Fait et délibéré à Bavans, le 11/06/2020
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme

Le Maire,
 Sophie RADREAU



Sophie Radreau